



AMBASSADE DE SUISSE  
EN TCHÉCOSLOVAQUIE

Prague, le 3 décembre 1964.

Ref. H.41

CONFIDENTIEL

Division des Affaires politiques  
Département politique fédéral

B e r n e

|      |     |                     |  |  |  |  |  |  |    |
|------|-----|---------------------|--|--|--|--|--|--|----|
| en   | 719 |                     |  |  |  |  |  |  |    |
| de   | 712 |                     |  |  |  |  |  |  | SR |
| de   |     |                     |  |  |  |  |  |  | le |
| EPD  |     | 7. Dez. 1964        |  |  |  |  |  |  |    |
| Ref. |     | p. B. 51 14 14 14 ✓ |  |  |  |  |  |  |    |

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me suis trouvé, hier soir, en compagnie de M. Otto KLIČKA, Vice-Ministre des Affaires étrangères, à un dîner offert par le Ministre d'Autriche.

B.34.66. Tch. 1.0 ✓

En sortant de table, M. Klička m'a pris à part pour me dire en substance ce qui suit: Il ne faudrait pas croire que les autorités tchécoslovaques aient l'intention d'enterrer dans leurs archives le dossier relatif aux biens suisses nationalisés après la conclusion de l'accord Troendle. Bien au contraire, a ajouté mon interlocuteur, ce dossier a maintenant été renvoyé au Ministère des Affaires étrangères après la décision du Conseil des Ministres qui vous est connue. M. Klička a fait reprendre l'examen du problème sur de nouvelles bases. Il est personnellement d'avis que l'on pourra trouver, du côté tchèque, les voies et moyens qui permettront de nous donner satisfaction. Il faudra encore du temps pour parvenir à une solution et les autorités tchécoslovaques nous prient d'avoir encore de la patience.

J'ai remercié M. Klička de ses déclarations tout en l'assurant que je les porterais à votre connaissance.



Passant à un tout autre sujet, M. Klička m'a dit que sans vouloir attacher une importance exagérée à cet incident, il désirait m'exprimer la surprise des autorités tchécoslovaques au sujet de l'attitude de certains des chefs de notre armée à l'égard de la Tchécoslovaquie: Lors des dernières manoeuvres des troupes suisses en campagne qui se sont déroulées en Suisse orientale, le parti qui était censé attaquer la Suisse en provenance de bases de départ non-précisées situées outre-frontière était désigné par notre Etat-major comme représentant l'Armée tchécoslovaque.

J'ai demandé à M. Klička où il avait puisé une telle information car j'avais lu dans la presse que les deux partis engagés dans ces manoeuvres du IVème corps d'armée portaient des étiquettes aux couleurs habituelles: les "Bleus" et les "Rouges". Mon interlocuteur a précisé que la nouvelle a bel et bien été publiée dans certains journaux suisses dont il n'a pu me préciser le nom. Il a ajouté ironiquement que, comme il est de notoriété publique, le soldat tchécoslovaque n'est pas un fameux guerrier, c'était donc faire trop d'honneur à l'Armée tchécoslovaque que de la considérer comme étant capable d'attaquer la valeureuse armée helvétique !

La conversation a porté ensuite sur d'autres sujets et nous pouvons considérer ce petit incident comme clos. Néanmoins, il m'intéresserait de connaître les articles parus dans la presse suisse dans lesquels le parti cherchant à envahir notre pays aurait été censé représenter l'Armée tchécoslovaque.

- 3 -

p. B. 11-50-4. (Tch)

Je tiens à vous signaler, pour terminer que le Ministre des Affaires étrangères, M. Vaclav DAVID séjournera prochainement à Genève, où il rendra visite à différentes personnalités au siège européen des Nations Unies. M. David inspectera aussi la Délégation permanente tchécoslovaque auprès des Nations Unies et le site où sera construit le futur bâtiment qui abritera cette Délégation. M. David s'arrêtera pendant quatre jours dans notre pays lors de son retour de l'Assemblée des Nations Unies à New York le 5 décembre 1964. Il vous sera ainsi possible, le cas échéant, de prendre directement contact à Genève avec le chef de la Diplomatie tchécoslovaque ou de l'inviter à passer par Berne avant son retour à Prague. M. David est accompagné d'un secrétaire (M. Stanislav Kríž, 1er secrétaire d'Ambassade).

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. Parodi